

Mise à disposition du document de référence d'ILOG

et mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'ILOG mises à disposition dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions d'ILOG S.A. initiée par CITLOI, filiale indirectement détenue à 100% par IBM

PARIS, France et SUNNYVALE, Californie – le 30 octobre 2008 – ILOG® (NASDAQ : ILOG; Euronext : ILO, ISIN : FR0004042364) a déposé le 29 octobre 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF") son document de référence relatif à l'exercice 2007/2008, incluant les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2008 (le "Document de Référence").

Le Document de Référence inclut notamment :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
- le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Ce Document de Référence est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet d'ILOG S.A. (www.ilog.fr) et est mis gratuitement à disposition du public au siège d'ILOG S.A. - 9, rue de Verdun, B.P. 85, 94253 Gentilly Cedex France.

Le Document de Référence constitue une mise à jour du document relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'ILOG déposé auprès de l'AMF le 10 octobre 2008 dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions d'ILOG S.A. initiée par CITLOI, filiale indirectement détenue à 100% par IBM. Pour mémoire, la note en réponse de la Société visée par l'AMF et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société ILOG S.A. sont disponibles aux mêmes lieux et selon les mêmes conditions que le Document de Référence.

La Société a également déposé le 29 octobre 2008 auprès de la *Securities and Exchange Commission* américaine (la "SEC") son rapport annuel, sous forme d'un 20-F (le "Form 20-F"), pour l'exercice clos le 30 juin 2008, incluant également les comptes consolidés de la Société. Le Form 20-F est disponible sur le site Internet d'ILOG S.A. (www.ilog.com).

Par ailleurs, la Société publie ses résultats pour le premier trimestre de son exercice 2008/2009 ce 30 octobre 2008. Le communiqué de presse reprenant cette annonce est notamment disponible sur le site Internet d'ILOG S.A. (www.ilog.fr).

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Ce communiqué ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. Les offres publiques en France et aux Etats-Unis initiées par CITLOI S.A.S., filiale

indirectement détenue à 100% par IBM, sont décrites respectivement dans la note d'information de CITLOI et la note en réponse d'ILOG ayant reçus de l'AMF les visas n°08-186 et 08-187 en date du 12 septembre 2008, et dans le *Schedule TO* de CITLOI et le *Schedule 14d-9* d'ILOG déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* le 14 octobre 2008. CITLOI et ILOG ont également mis à la disposition du public des informations relatives à leurs caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables. Les détenteurs de titres ILOG ainsi que tout investisseur peuvent obtenir sans frais une copie des documents relatifs aux offres initiées par CITLOI, respectivement, sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de la SEC (www.sec.gov), sur le site Internet d'IBM (www.ibm.com/fr) et sur le site Internet d'ILOG S.A. (www.ilog.fr).